



LES INFOS DU SNEFCCA

Juridique n°2026/24 - Juin 2026

Revalorisation du SMIC au 1er juin 2026

Conformément à la réglementation en vigueur, en période de forte inflation, le SMIC est revalorisé automatiquement en cours d'année. Un arrêté du 22 mai 2026 (JO du 24) fixe le montant du SMIC brut horaire à 12,31 € brut (contre 12,02 € au 1er janvier dernier). Le montant brut pour 151h67 est de 1 867,02 €.

Des conséquences sur les salaires limitées aux alternants

Compte tenu de la négociation de salaires menée cette année, cette augmentation est **sans incidence sur la grille des rémunérations** minimales applicable dans la Branche (IDCC 1412).

Seules sont impactées les rémunérations des contrats en alternance, c'est-à-dire d'apprentissage et de professionnalisation.

Les grilles ci-dessous actualisent les précédentes informations.

• Contrat d'apprentissage

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
	% Smic	€ 35 heures	% Smic	€ 35 heures	% Smic	€ 35 heures
Moins de 18 ans	27	504,09	39	728,14	55	1 007,05
De 18 à 20 ans	43	802,82	51	952,18	67	1 214,79
De 21 à 26 ans	53(*)	989,52	61(*)	1 138,88	78(*)	1 380,76
26 ans et plus	100 (**)	1 867,02	100(**)	1 867,02	100(**)	1 867,02

(*) ou en % du Salaire Minimum Conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant l'année concernée, s'il est plus favorable

(**) ou en % du Salaire Minimum Conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant la durée de l'exécution, s'il est plus favorable

• Contrat de professionnalisation

Age du salarié	Si qualification initiale < bac		Si qualification initiale ? bac	
	% smic minima	Base 35 heures	% smic minima	Base 35 h
Age < 21 ans	55	1 026,86	65	1 213,5
21 ans ? âge < 26 ans	70	1 306,91	80	1 493,6
Age ? 26 ans	100 (*)	1 867,02	100 (*)	1 867,0

(*) Si plus élevé, 85% du salaire minimum prévu par la CCN (soit le coefficient 176)

Autres conséquences de la revalorisation du SMIC

- Allègement de charges sociales : la réduction générale dégressive unique (RGDU) - le Gouvernement devrait décider par décret de figer la valeur SMIC à celle du 1er janvier 2026 ce qui aura pour conséquence de renchérir le coût du travail en 2026 ;
- Les exonérations liées aux contrats d'apprentissage ;
- Le plafond des IJSS maladie (1,4 SMIC).